Le monument aux morts

par Maxime Bellières

Le 20 décembre 1919 est prise la décision d'élever un monument aux morts pour la patrie. Un comité est en charge de lever une souscription publique. Il est composé de Mlle Thérèse Pons, Messieurs Auguste Olivier, Jules Costes, Eliacin Séremy, Laurent Issachou Gratien Lau (Instituteur), Henri Maurras (Prêtre), Eloi Jalabert, Ernest Alambert, Joseph Mazaudrier, Georges Sicard (Maire). Le monument a été réalisé par A. Avon, architecte. La tête en bronze est du sculpteur Villeneuve. Le devis est de 13 000 Francs, la souscription rapporte 7 848 Francs. La réception définitive a eu lieu en février 1924, mais il n'a pas été consacré par la religion catholique suite à un différent entre l'Abbé Maurras et Alexis Boyer, talentueux artiste mais anti-clérical notoire.

Ce dernier ayant décidé de donner un récital et de reverser les bénéfices au comité des monuments aux morts. L'Abbé Maurras fit savoir que si cette somme était acceptée, il se retirerait du comité et ne consacrerait pas le monument. La somme importante a été acceptée.

En 1947, la statue de la vierge fut érigée face au monument aux morts.